

E 2200 Paris 1/1561

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant, au Ministre des Affaires étrangères  
de la République française, S. Pichon*

Copie

L

Paris, 11 mars 1919

Parmi les graves problèmes sur lesquels la Conférence de la paix sera sans doute appelée sous peu à se prononcer, je voudrais signaler à Votre Excellence, comme préoccupant très vivement les milieux financiers suisses, la réorganisation des finances de l'Empire ottoman.

Mon Gouvernement croit savoir qu'un projet actuellement à l'étude et qui rencontre dans les milieux financiers français et alliés un accueil favorable, tend à évincer du Conseil de la Dette ottomane les représentants des porteurs appartenant à des nations ennemies de l'Entente. La Suisse qui, sous le régime établi par le décret impérial du 28 Mouharrem 1299, n'avait aucune représentation dans ce Conseil, attacherait le plus grand prix à en obtenir une à la faveur de la réorganisation qui se prépare.

Conformément aux instructions du Gouvernement Fédéral<sup>1</sup>, j'ai donc l'honneur de faire appel aux bons offices de Votre Excellence aux fins d'apprendre si le Gouvernement de la République serait disposé à admettre, dans le futur Conseil de la Dette ottomane, une représentation officielle des porteurs suisses.

J'ajoute que les Ministres de la Confédération à Londres<sup>2</sup> et à Rome ont été chargés d'adresser aux Cabinets britannique et italien une requête analogue.

---

1. Par lettre du 19 février 1919, le Département politique, en accord avec le Département des Finances, avait chargé le Ministre Dunant de vouloir bien faire, auprès du Gouvernement français, des démarches écrites en vue d'obtenir pour la Suisse une représentation dans le futur Conseil de la dette ottomane. (E 2200 Paris 1/1561).

2. Cf. E 2200 London 31/I C 16 et E 6001 (A)/1-3.



11 MARS 1919

477

Je serais très obligé à Votre Excellence de vouloir bien me faire connaître, le plus tôt possible, l'attitude que le Gouvernement de la République se propose d'adopter, au moins en principe, dans la question que j'ai l'honneur de vous soumettre.